

**Direction des Opérations**

**DSNA**

9 rue Champagne

91205 Athis Mons Cedex

# PHRASÉOLOGIE

**Manuel de formation à la phraséologie  
à l'usage de la circulation aérienne générale  
À jour au 12 octobre 2017**

Édité et imprimé par :

**Service  
de l'Information  
Aéronautique**

8 avenue Roland Garros - CS 90048

33693 Mérignac Cedex

Tél. : +33 (0)5 57 92 56 68 - Fax : +33 (0)5 57 92 56 69

E-mail : [sia-direction@aviation-civile.gouv.fr](mailto:sia-direction@aviation-civile.gouv.fr)

Site : [www.sia.aviation-civile.gouv.fr](http://www.sia.aviation-civile.gouv.fr)



---

# Manuel de formation à la phraséologie à l'usage de la circulation aérienne générale

## PRÉAMBULE

Ce manuel de phraséologie est un document de référence pour la formation initiale et continue du personnel de la DSNA à l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC), dans les centres en-route, les approches et les aérodromes.

En conformité avec les procédures de radiotéléphonie à l'usage de la circulation aérienne générale incluses dans les règlements d'exécution (UE n°923/2012 modifié et n° 2016/1185) et dans l'arrêté du 11/12/2014 relatif à la mise en œuvre du règlement 923/2012, il a pour objectif de proposer, par des exemples, au personnel de la DSNA une phraséologie de référence correspondant aux situations les plus courantes. Cette phraséologie pourra être adaptée si les circonstances l'exigent, car il est impossible de donner des exemples portant sur toutes les situations concevables.

L'utilisation systématique de cette phraséologie de référence dans les situations les plus courantes développe des automatismes garants d'une bonne compréhension des messages radiotéléphoniques et, par suite, d'une gestion plus sûre des aéronefs en vol comme au sol.

Il découle essentiellement des AMC EASA et des textes suivants :

- Annexe à la décision de l'EASA 2016-023-R/AMC 1 SERA 14001
- Altmoc DSNA/DSAC 2017/06/06 - SERA - AMOC FR N°01
- Appendice 1 de l'arrêté du 1102/2014 modifié
- Consignes DO en vigueur

